

Yitro

3 Février 2018

18 Chvat 5778

1019

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

**MASKIL LÉDAVID**

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Observer la Torah avec enthousiasme

« Et vous, vous serez pour Moi une dynastie de cohanim et une nation sainte. Voilà les paroles que tu diras aux enfants d'Israël. » (Chémot 19, 6)

Lorsque le Saint béni soit-Il voulut transmettre la Torah à l'humanité, Il la proposa, tour à tour, à l'ensemble des nations du monde. Celles-ci demandèrent alors ce qui y était écrit, et, en guise de réponse, l'Eternel leur donna le détail des dix commandements. Constatant les difficultés que représentait l'acceptation de la Torah, elles répondirent par la négative, refusant la Torah. Finalement, le Tout-Puissant s'adressa aux enfants d'Israël qui, bien que conscients de tous les devoirs prescrits par la Torah et des restrictions qu'elle imposait, l'acceptèrent immédiatement, s'exclamant à l'unisson comme un seul homme : « Nous ferons et nous comprendrons ».

Ce refus de la part des nations n'est-il pas surprenant ? En effet, lors de la période antérieure au don de la Torah, la royauté de l'Eternel était reconnue par tous les peuples, qui étaient conscients de la gloire du Créateur et de Sa toute-puissance, suite à l'écho des miracles des dix plaies et de ceux qui se sont déroulés au moment de la sortie d'Egypte et de la séparation de la mer des Joncs. Tous craignaient et reconnaissaient le Saint béni soit-Il, comme le souligne le verset : « Des peuples l'apprennent et ils tremblent ; un frisson s'empare des habitants de Philistie. » (Chémot 15, 14) Aussi, si l'on tient compte de l'atmosphère qui régnait à cette époque, comment expliquer que les nations du monde aient osé refuser l'offre de Dieu, en se déclarant non intéressées à accepter la Torah ?

Certes, de même qu'un immeuble témoigne de l'existence de son entrepreneur ou qu'un vêtement prouve l'existence du couturier qui l'a confectionné, de même, à l'époque du don de la Torah, la royauté du Créateur était reconnue de toute l'humanité. Au fond d'eux-mêmes, tous les peuples savaient pertinemment que c'était l'Eternel qui dirigeait le monde, et qu'il n'existait aucun autre pouvoir en dehors de Lui. Cependant, et c'est justement là que se situe la racine du problème, ces nations n'étaient pas enthousiasmées par cette connaissance, restée purement théorique ; celle-ci n'avait pas pénétré leur cœur, en dépit de la première impression qui les avait marquées lorsqu'elles avaient entendu parler des miracles divins. Du fait que les nations ne s'étaient pas donné la peine de se déplacer pour voir, de leurs propres yeux, les miracles dont les enfants d'Israël bénéficiaient dans le désert, l'impression qui les avait pourtant vivement marquées s'amenuisa puis disparut bien rapidement.

De même, les nations qui avaient entendu parler des prodiges divins n'auraient pas dû se contenter de ces seuls échos, mais plutôt se déplacer jusqu'au désert pour y assister de plus près et voir le peuple élu, conduit par de si puissantes forces. Car si elles avaient fourni l'effort d'aller voir, de leurs propres yeux, ces miracles hors du commun, il est certain que la compréhension

intellectuelle aurait également atteint leur cœur, laissant la place à l'enthousiasme. De plus, elles n'auraient sans doute pas répondu par la négative à l'offre du Saint béni soit-Il, qui leur proposait d'accepter la Torah.

Un jour, je suis allé rendre visite à un malade, hospitalisé à Jérusalem, qui avait échappé à un accident de voiture meurtrier. Cet homme blessé m'a affirmé que si un homme, dans le monde, désirait reconnaître le Créateur et croire à Son existence, il pouvait venir le questionner au sujet de ce qui lui était arrivé. Il était effectivement persuadé que s'il avait été épargné d'une mort certaine, c'était uniquement parce qu'il existait un Dieu dans le ciel qui l'avait miraculeusement sauvé. Peu de temps après, j'eus à nouveau l'occasion de rencontrer cet homme, à qui je demandai si, suite au miracle exceptionnel dont il avait bénéficié, il s'était engagé à mettre quotidiennement les tefillin, question à laquelle il répondit par la négative. Je lui objectai alors : « Tu m'avais pourtant déclaré, il y a quelques jours seulement, que ton accident te permettait de témoigner de l'existence du Créateur. Or, comment peux-tu affirmer cela, alors que tu ne te plies pas aux ordres qu'Il t'a donnés, et en particulier lorsque tu viens juste de bénéficier d'un tel miracle de Sa part ? » Conscient que j'avais raison, l'homme n'osa pas répondre.

J'ai eu vent de cas similaires, où des gens m'ont affirmé ne mettre les tefillin qu'à certaines occasions, comme le jour de Roch 'Hodech, ou lorsqu'un Rav vient les leur mettre. J'avoue que ces comportements dépassent mon entendement : ces personnes ne veillent-elles également à manger qu'à Roch 'Hodech, ou seraient-elles, à Dieu ne plaise, handicapées au point d'être incapables de procéder seules à la mise des phylactères et de devoir avoir recours à l'assistance d'un Rav ? Après réflexion, je me suis dit qu'un tel comportement provenait certainement d'une absence d'enthousiasme dans l'accomplissement de la parole divine. En effet, si un homme éprouve du plaisir à accomplir les mitsvot, il le fera dès qu'il en aura l'opportunité, alors que si cette observance est vécue comme un fardeau, difficile à porter, il aura vite fait d'y renoncer.

Par conséquent, un homme qui a eu le mérite de bénéficier d'une intervention miraculeuse de la Providence a le devoir de traduire, immédiatement, l'émotion de cet instant en actes. Car la nature de l'homme est telle qu'il a tendance à s'habituer à une certaine situation, au point même d'oublier les moments les plus intenses vécus dans le passé, jusqu'à ce que ces impressions s'effacent totalement, aussi vite qu'elles étaient survenues. D'où la nécessité de prendre tout de suite sur soi un engagement et de veiller à ne jamais y manquer, de sorte que, même si l'impression passée s'efface naturellement, cet engagement subsiste et éveille en l'homme l'enthousiasme passé de l'événement oublié, au point même de pouvoir l'inciter, dans cet engouement, à observer la Torah dans sa totalité.

All. Fin R. Tam

Paris 17h31 18h41 19h29

Lyon 17h29 18h36 19h21

Marseille 17h33 18h38 19h21

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France

Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33

hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël

Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570

p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël

Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527

orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël

Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003

kolhaim@hpinto.org.il

**Hilloula**

Le 18, Rabbi Binyamin Binouch Finkel, Roch Yéchiva de Mir

Le 19, Rabbi Chmouel de Slonim

Le 20, Rabbi Ovadia Hadaya, auteur du Yaskil Avdi

Le 21, Rabbi Yéhoua Zéev Ségal, Roch Yéchiva de Manchester

Le 22, Rabbi Mena'hem Mendel, le Saraf de Kotsk

Le 23, Rabbi Yéhoua Rokéa'h, l'Admour de Belz

Le 24, Rabbi Chaoul Halévi Mortina, Av Beth Din d'Amsterdam



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émoura et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



PAROLES DE NOS SAGES

Le décret de vie de Papa

Dans mon enfance, j'avais l'habitude de regarder Papa à chaque fois qu'il allumait des veilleuses à l'huile pour les Tsaddikim.

Il en allumait tellement que, comme il le fit un jour remarquer, s'il ne voyait pas bien, c'était certainement dû à la fumée de ces innombrables bougies. Mais il les allumait toujours avec autant d'enthousiasme et de ferveur.

Un jour, M. Amram Benhamou vint nous rendre visite à l'heure où Papa allumait ses veilleuses. Il lui confia qu'il avait de très gros problèmes de cœur. D'après les spécialistes, s'il devait avoir une crise cardiaque, même légère, il n'y survivrait pas.

« Est-ce que tu aimes le nombre 26 – qui est la guématria de Youd-Hé-Vav-Hé ? » lui demanda Papa de but en blanc.

Notre visiteur lui répondit par l'affirmative.

« Dans ce cas, D.ieu t'ajoutera vingt-six années de vie par le mérite des Tsaddikim à la mémoire desquels je suis en train d'allumer ces bougies », le bénit Papa.

M. Benhamou repartit heureux et satisfait.

Vingt-six années plus tard, M. Benhamou eut une attaque car-

diaque. Son épouse, qui était à ses côtés, me téléphona pour me demander de venir à l'hôpital lui donner ma brakha pour que son cœur affaibli se remette à fonctionner comme avant.

Je demandai à parler au malade, et c'est alors qu'il me révéla que ses jours touchaient à leur fin.

« Pourquoi parlez-vous ainsi ? lui demandai-je étonné.

– Votre père m'avait béni, il y a longtemps, pour que je vive vingt-six ans supplémentaires. Or, d'après mes calculs, cela fera exactement vingt-six ans lundi prochain. C'est pourquoi je sais qu'il ne me reste que très peu de temps à vivre et que rien ne pourra y faire. »

Effectivement, le lundi suivant, il décéda. Cet événement me marqua beaucoup : il démontrait l'immense pouvoir des Tsaddikim, qui peuvent prononcer des décrets que D.ieu exécute par le mérite de la Torah à laquelle ils consacrent toute leur existence.

Il nous démontrait en outre l'importance d'allumer des veilleuses à la mémoire des Tsaddikim, ce à quoi Papa était si attaché et qui eut certainement un rôle déterminant dans l'accomplissement de ses brakhot – « Le Tsaddik décrète et D.ieu exécute. »

La sainteté reste à sa place

« Tu maintiendras le peuple tout autour, en disant : "Gardez-vous de gravir cette montagne, et même d'en toucher le pied : quiconque toucherait à la montagne serait mis à mort. (...) Mais, aux derniers sons du cor, ceux-ci monteront sur la montagne." » (Chémot 19, 12-13)

Au moment du don de la Torah, le mont Sinaï devint saint, au point que quiconque l'aurait touché aurait été passible de mort. Pourtant, aussitôt après cette révélation, même les animaux pouvaient le gravir – comme il est dit : « Mais, aux derniers sons du cor, ceux-ci monteront sur la montagne » –, car il était dépourvu de toute trace de sainteté.

Comment comprendre qu'en un lieu si saint, où la Torah a été donnée, toute sainteté ait tout d'un coup disparu, alors que la sainteté de l'endroit où se trouvait le Temple a perduré jusqu'à aujourd'hui, même après la destruction de celui-ci ?

Rav Eliahou Eliezer Dessler zatsal, Machguia'h de la Yéchiva de Poniewicz, répond à cette question par la comparaison suivante : si quelqu'un prend un parchemin et y écrit des Noms saints, ce parchemin acquiert une sainteté. Autrement dit, la sainteté pénètre la matière. De même, concernant le Temple, la sainteté pénétra l'endroit où il se trouvait, si bien qu'il était interdit d'entrer dans le lieu saint sous peine de retranchement. Quant au mont Sinaï, s'il servit certes de théâtre au don de la Torah et à la révélation divine, la sainteté n'y resta pas attachée et il redevint un endroit quelconque, totalement profane. Comment expliquer cette différence ?

C'est qu'au mont Sinaï, nos ancêtres reçurent en cadeau ce qu'il y avait de plus saint, mais ce cadeau leur fut donné sans le moindre effort. Ce n'est qu'après qu'ils le reçurent qu'il fut exigé d'eux un travail sur eux-mêmes. Par contre, le mont Moria symbolise le travail personnel de l'homme, puisque c'est là que notre patriarche Avraham fut prêt, avec abnégation, à ligoter son fils Its'hak en vue de le sacrifier. C'est également là que furent plus tard apportés les différents sacrifices au Temple, où se déroulaient aussi tout le service et la prière, accomplis avec enthousiasme par le peuple juif. Tous ces actes sanctifièrent cet endroit, qui emmagasina une grande sainteté et devint l'emblème de la sainteté propre à une étude assidue de la Torah.

On raconte l'histoire suivante au sujet de Rabbi Yossef Bochsbaum zatsal, président et fondateur du Makhon Yérouchalayim, qui eut le mérite d'habiter dans le même bâtiment que le géant en Torah, le Gaon de Tshebin zatsal, à la rue Ibn Shaprut, à Jérusalem.

Peu après le décès du Rav de Tshebin, il sortit une fois de sa maison quand il aperçut Rav Arié Lévin zatsal, debout, un livre de Téhilim en main, duquel il lisait, les larmes aux yeux. Perplexe, il courut à sa rencontre pour lui demander des explications. Rav Lévin lui répondit que l'une de ses connaissances était très malade et qu'il cherchait donc un endroit où déverser son cœur pour implorer le salut divin en sa faveur.

A cette époque, il était impossible d'aller prier au Kotel, car le gouvernement jordanien exerçait son pouvoir sur Jérusalem-Est ; aussi avait-il estimé que la façade de l'immeuble où habitait ce géant en Torah, immeuble duquel émanaient la voix de l'étude et les décisions halakhiques et où les personnes au cœur brisé trouvaient le réconfort, était l'endroit le plus approprié pour voir ses prières agréées par le Tout-Puissant.

Lorsque Rav Yossef raconta cela à Rav Chlomo Zalman Auerbach zatsal, il fit remarquer : « Une telle finesse de perception est typique de Rav Arié Lévin et unique en son genre. » Et d'ajouter ensuite à son sujet : « Lorsque j'ai l'occasion de passer près de l'immeuble de celui qui était notre grand maître et me souviens des heures d'élévation que nous avons eu le mérite de jouir dans sa proximité, je ressens un élan d'exaltation. »

DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine :

« L'année de la mort du roi Ouziyahou (...) »

(Yéchaya 6)

Lien avec la paracha : la haftara décrit la révélation de la Présence divine au Temple, à Jérusalem, et la paracha relate la révélation de la Présence divine à tout le peuple juif au mont Sinaï, lors du don de la Torah.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Réputé pour être un mécréant

Toutes les lois que nous avons évoquées concernant l'interdiction d'accorder du crédit à des propos médisants prononcés sur un Juif ne sont pas valables s'il s'agit de quelqu'un qui est réputé pour être un mécréant, c'est-à-dire au sujet duquel on sait qu'il a plusieurs fois transgressé, dans un esprit de révolte, des péchés connus de tout Juif.



A MÉDITER...

Au sujet des relations interhumaines

Si nous cherchons à savoir jusqu'où va notre devoir d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, nous pourrions certainement le réaliser en nous inspirant de l'anecdote suivante.

Lorsque le fils du juste Rabbi David de Lelov zatsal tomba malade et que sa situation se dégradait au point que sa vie fut en danger, tous les habitants de la ville, qui vouaient une admiration et un amour sans borne à son père, firent tout leur possible pour éveiller la Miséricorde divine en faveur de l'enfant. Ils se réunirent dans les synagogues pour prier et implorer l'Éternel, se partagèrent la lecture des Téhilim et incitèrent l'ensemble des membres de la communauté à se repentir et à pratiquer de bonnes actions.

Et effectivement, le Tout-Puissant ne resta pas insensible à ces prières collectives. À peine quelques jours plus tard, le fils du juste n'était plus en danger. Peu après, il recouvra même sa pleine santé et sa grave maladie disparut totalement, sans laisser la moindre trace.

Le jour où son fils sortit pour la première fois dans la rue, quelques 'hassidim du juste vinrent le voir afin de partager sa joie. Ils étaient certains qu'ils trouveraient leur maître particulièrement heureux et joyeux. Or, quelle ne fut pas leur surprise de le voir assis en train de pleurer !

« Rabbi ! s'étonnèrent-ils. Pourquoi pleurez-vous donc ? N'est-ce pas plutôt un moment de joie et de reconnaissance envers le Créateur pour Ses immenses bienfaits ? »

Et le Rabbi de Lelov de s'expliquer : « C'est vrai, vous avez entièrement raison ! Je déborde de reconnaissance envers le Créateur, qui a mis un terme à la maladie de mon fils et l'a ramené à la vie. Néanmoins, lorsque je pense à la formidable mobilisation générale de toute la communauté pour sa guérison, j'éprouve un sentiment de malaise qui ne me laisse pas de répit...

Je me demande pourquoi l'ensemble des habitants ne font pas de telles manifestations collectives de prière et de remise en question lorsqu'il s'agit d'un simple Juif.

J'essaie aussi de comprendre pourquoi lorsque mon fils est tombé malade, tout le monde a essayé de l'aider et d'accomplir au mieux la mitsva de lui rendre visite, en tentant de soulager sa peine au maximum, alors que quand il est question de quelqu'un d'autre, personne ne se donne une telle peine...

Pourtant, notre sainte Torah ne nous ordonne-t-elle pas d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, c'est-à-dire d'éprouver exactement le même amour pour notre frère juif que pour nous-mêmes ? Or, si nous étions alités, ne souhaiterions-nous pas que tous prient avec dévouement pour notre guérison ? N'attendrions-nous pas de leur part qu'ils viennent avec compassion partager notre peine et nous l'alléger autant que possible ?

Où a donc disparu cette mitsva ? Qu'en est-il de notre compassion ? Voilà ce que je me demande et voilà pourquoi je pleure ! » conclut le Rabbi son explication simple, mais combien édifiante.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Le mariage du Saint béni soit-Il et du peuple juif

« **Moché fit sortir le peuple du camp à la rencontre de Dieu, et ils campèrent au bas de la montagne.** » (Chémot 19, 17)

Explication de Rachi : « Au bas de la montagne : suivant le sens littéral, au pied de la montagne. Mais le Midrach explique que la montagne a été arrachée de sa base et a été soulevée au-dessus d'eux comme un couvercle. »

Il nous faut comprendre pour quelle raison le Saint béni soit-Il a décidé de suspendre la montagne au-dessus des enfants d'Israël comme un couvercle.

En fait, depuis la sortie d'Égypte, ces deux protagonistes avaient commencé à tisser des liens conjugaux. Ce processus a débuté lorsque les enfants d'Israël sont sortis d'Égypte sans emporter avec eux la moindre provision : ce peuple, composé de plusieurs millions de personnes dont une grande partie de femmes et de jeunes enfants, a compté sur Dieu, confiant qu'Il pourvoirait à ses besoins dans le désert, à la façon dont une femme compte sur son époux et place sa confiance en lui. Cette période de « fiançailles » marqua le début des liens entre le Saint béni soit-Il et Son peuple. Ces liens se renforcèrent par la suite pour se conclure par un mariage, lorsque, au mont Sinaï, les enfants d'Israël entrèrent sous le dais nuptial (Taanit 26b), représenté par la montagne que le Tout-Puissant suspendit au-dessus d'eux.

Il existe une coutume voulant que le fiancé donne à sa fiancée un anneau, en tant que cadeau de mariage. Au mont Sinaï, le peuple juif a, lui aussi, reçu un "cadeau de mariage" de la part du Saint béni soit-Il, en l'occurrence la Torah. Celle-ci constitue le plus beau cadeau de ce monde comme du monde à venir, dont le goût est semblable à celui du miel et dont l'agrément dépasse tous les autres.

Lorsque l'épouse reçoit l'anneau nuptial, elle veille à le conserver soigneusement ; elle ne le donne à personne et n'est prête à le vendre contre aucune somme d'argent. Car cet anneau symbolise l'amour, exprimé par son mari, lorsqu'il l'a choisie pour épouse. Il est un objet si personnel, qui touche au plus profond le cœur et l'âme de la femme, qu'elle ne peut s'en séparer. De même, la sainte Torah représente notre anneau de noces : nous ne pourrions jamais l'oublier ni nous en séparer, et ne serons prêts à la céder contre aucune richesse de ce monde.

D'après la loi juive, une femme ne peut pas quitter son mari sans l'accord de ce dernier, et même si elle prenait la fuite pour aller à l'autre bout du monde, elle resterait encore attachée à lui par le lien du mariage – seule la délivrance du guèt étant en mesure de rompre ce lien. Ainsi, depuis son mariage qui a été célébré au mont Sinaï, le peuple juif est lié à l'Éternel par un lien identique à celui qui unit une femme à son mari. Par conséquent, même si nous essayons de fuir Dieu et de nous cacher, ce lien ne sera pas rompu, puisqu'il nous lie à jamais à Lui. De façon similaire, de même qu'un époux est contraint de subvenir aux besoins de sa femme, de même, le Créateur est, si l'on peut dire, responsable de subvenir à nos besoins. Combien avons-nous lieu de nous réjouir d'avoir le Saint béni soit-Il pour "époux" nourricier !



Veiller à ne pas blesser un érudit

« Quiconque toucherait à la montagne serait mis à mort. » (Chémot 19, 12)

Dans son commentaire sur la Torah, le 'Hafets 'Haïm écrit : si déjà le mont Sinaï, dépourvu de sentiments et d'intellect, fut sanctifié par le don de la Torah au point qu'il était formellement interdit de le toucher, combien plus celui qui porte atteinte à l'honneur d'un érudit, qui a lui-même étudié la Torah et est doté d'intelligence et de sentiments, est considéré comme ayant touché à la prunelle de ses yeux.

DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi
biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Rav Chimon Hachohen, le petit-fils du Tsaddik Rabbi David ben Baroukh, a raconté à notre Maître chelita qu'une fois, il voyagea avec son épouse de Mogador à Marrakech, quand, au milieu du trajet, sa femme fut prise d'inquiétude. « Il me semble que j'ai laissé le fer à repasser branché, c'est très dangereux, cela peut déclencher un incendie », dit-elle.

Immédiatement, le mari téléphona à leurs voisins et leur demanda d'entrer chez lui et de débrancher l'appareil.

A sa grande surprise, ils lui répondirent que ce n'était pas nécessaire.

« Pourquoi ? » s'étonna-t-il.

« Ce matin déjà, Rabbi 'Haïm Pinto est venu et nous a demandé de couper l'électricité dans votre appartement, nous disant que vous étiez partis pour Marrakech et aviez oublié le fer à repasser branché... »

Le Rav Chimon Cohen raconta une autre histoire au sujet du juste. A son époque, il fit construire un immeuble à Mogador, et au cours de la construction, Rabbi 'Haïm Hakatan se rendit une fois sur les lieux et dit : « Il risque d'arriver quelque chose de grave ici, mais par le mérite de mes saints ancêtres, il ne se passera rien. »

Peu après, l'un des ouvriers tomba d'un en-

droit très élevé, sans qu'il lui arrive le moindre mal ! Car Rabbi 'Haïm avait prié pour lui. Miraculeusement, l'ouvrier put se lever sur ses deux pieds, et Rav Chimon l'accompagna auprès de Rabbi 'Haïm pour lui raconter le miracle dont il avait joui et remercier l'Eternel.

Rabbi 'Haïm frappe à la porte

Un des disciples de notre Maître chelita raconte cette histoire.

Quand le grand-père de notre Maître, Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan, se trouvait encore à Mogador, un incident très particulier survint. Un des membres de la communauté fut pris de terribles maux de dents. Toute la nuit, il se tourna et se retourna dans son lit, se tordant de douleur, tout en priant que, par le mérite du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto, D.ieu lui envoie la guérison.

Soudain, il entendit des coups frappés à sa porte. Les membres de sa famille descendirent ouvrir, et ô surprise, se retrouvèrent face à Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan qui leur dit : « Cela fait plusieurs heures que je ne parviens pas à m'endormir parce que le maître de cette maison invoque le mérite de mon ancêtre Rabbi 'Haïm pour que D.ieu le guérisse. »

Puis le Tsaddik s'approcha de cet homme et toucha ses dents. Les douleurs cessèrent aussitôt.